

NOS PROJETS 2015

Le travail engagé par le Conseil municipal en 2014 se prolonge cette année. Les Services techniques municipaux et scolaires poursuivent leur réorganisation. En décembre

dernier, le Conseil municipal a décidé de maintenir jusqu'à la fin de l'année scolaire la gratuité des ateliers mis en place suite à la réforme des rythmes à l'école. Une analyse complète sera réalisée afin de décider quelles activités et politique tarifaire doivent être adoptées pour l'année scolaire 2015-2016. Les investissements courants dans les bâtiments et équipements communaux vont être poursuivis. Les travaux dans le cimetière vont être engagés. Des installations modulaires destinées aux jeunes seront mises en place. Suite à l'acquisition de deux véhicules électriques grâce au soutien de

l'Europe, du Pays Loire Touraine, de l'Ademe* et du Sieil**, nous allons équiper notre commune d'une borne de recharge électrique. Un nouveau comité de pilotage a été mis en place pour reprendre les travaux sur le PLU. Enfin, les Conseils de quartiers, le Conseil municipal des jeunes et le Comité des Sages prennent forme. Je vous invite à y participer.

* Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie

** Syndicat intercommunal d'énergie d'Indre-et-Loire



Angélique Delahaye
Député européen et maire
de Saint-Martin-le-Beau

Les horaires de la Mairie

La mairie est ouverte :
• **Tous les matins** du lundi au samedi de 9h à 12h
• **Un après-midi** le mercredi de 14h à 17h
Tél. : 02 47 50 67 26

Bien vivre ensemble

PENSEZ À LA SOLIDARITÉ COMMUNALE

Isolement, difficulté ponctuelle pour régler une facture, besoin de colis alimentaires... La municipalité de Saint-Martin-le-Beau et plusieurs associations spécialisées sont là pour vous aider.

Il peut arriver à certains de nos concitoyens d'être confrontés à de graves difficultés financières. Si vous êtes dans cette situation ou si vous connaissez quelqu'un dans ce cas, vous pouvez vous adresser à la mairie de Saint-Martin-le-Beau. Car le CCAS, ou **Centre Communal d'Action Sociale**, est là pour aider les personnes en difficulté. Le CCAS est un établissement financé essentiellement par la commune mais qui dispose d'un budget indépendant. Il est présidé par Angélique Delahaye, maire de Saint-Martin-le-Beau, qui en a délégué la responsabilité

à Corinne Jallais, 2^e adjointe. L'ensemble du CCAS compte 11 membres dont 6 élus et 5 personnes extérieures représentant les associations. Nathalie Couderat est l'agent municipal en charge du CCAS. En cas de difficulté, vous pouvez déposer un dossier de demande d'aide en mairie. "Il sera étudié en réunion de CCAS ; elles ont

Philippe Pelletier et Bernard Godrie, anciens présidents de l'association Saint-Martin Solidarité, ont été récompensés par le conseil municipal lors des vœux pour leur action.

lieu le troisième jeudi de chaque mois", précise Corinne Jallais.

Le CCAS a accepté entre 4 et 8 dossiers par an depuis 2010, sous forme de don ou d'aide remboursable.

> Subventions aux associations

Le CCAS apporte aussi un soutien financier aux associations d'action sociale.





Des activités sont organisées tous les deux mois environ par le Centre Communal d'Action Sociale pour les aînés.

La première d'entre elles est **Saint-Martin Solidarité** dont le nouveau président est **Albert Baoudour (tél. : 06 10 89 17 82)** ; il a récemment pris la suite de Philippe Pelletier, lui-même successeur de Bernard Godrie. Depuis 1994, cette association apporte rapidement et discrètement une aide aux personnes en situation d'urgence. Il s'agit de colis alimentaires (plus de 3 tonnes de produits ont été distribués en 2014 auprès de 20 familles), et de prêts ou dons ponctuels d'argent pour le règlement de factures. La petite dizaine de bénévoles actifs apporte aussi un soutien moral aux personnes en difficulté et depuis peu une aide à la rédaction de CV et de lettre de motivation pour les demandeurs d'emploi. L'association bénéficie d'un local prêté par la commune pour effectuer la préparation des colis, un travail physique pour les bénévoles. L'association recherche donc de nouveaux adhérents ou donateurs : s'adresser à la secrétaire de l'association **Sandrine Fené (tél. : 06 45 26 04 58)**. Le CCAS apporte aussi son aide à l'épicerie sociale "**Coup de Pouce**" de Bléré. Une centaine de famille issue des 16 communes du canton dont une quinzaine de Saint-Martin, bénéficie ainsi de produits alimentaires et d'hygiène, à moindre coût. Les familles sont orientées par les assistantes sociales du canton (voir encadré). Le CCAS soutient aussi l'antenne des Restos du Cœur de Montlouis, l'association d'aide à domi-

cile **ADMR (tél. : 02 47 73 57 60)** et les associations des **Amis des EHPAD** de Bléré et de la Bourdaisière.

> Activités pour les aînés

Le CCAS prend par ailleurs en charge les frais de mise en place de la **téléassistance**, à hauteur de 30 € (6 dossiers en 2014). Une convention a été signée avec Présence Verte. Par ailleurs, plusieurs après-midi de rencontre et de convivialité, sont organisées pour les aînés en

2015 à la salle des Closiers. Un premier rendez-vous a eu lieu le 17 février à l'occasion du goûter de Mardi-Gras. Le repas des aînés est prévu le 16 avril, le voyage le 11 juin, une après-midi jeux à l'automne et enfin le goûter de Noël en décembre. Des activités sont également proposées par **Agevie** tous les mercredis à la salle Raymonde Sergent (**renseignements : Emmanuelle André, 06 32 60 81 24**).

En cas de difficulté, vous pouvez déposer un dossier de demande d'aide en mairie.

ASSISTANTES SOCIALES

Les assistantes sociales du canton de Bléré effectuent une permanence à la mairie de Saint-Martin-le-Beau deux mardis par mois de 9h à 10h30 ou sont disponibles au centre médico-social de Bléré sur rendez-vous. Tél. : 02 47 23 54 54

BUDGET DU CCAS DE SAINT-MARTIN-LE-BEAU EN 2014

| DÉPENSES 2014 | | RECETTES 2014 | |
|----------------------------|-----------------|--|-----------------|
| Fêtes et cérémonies | 6 500 € | Subvention commune | 19 000 € |
| Aides | 8 500 € | Produits divers de gestion courante | 1 300 € |
| Subventions | 5 300 € | | |
| TOTAL | 20 300 € | TOTAL | 20 300 € |



Concertation

5 CONSEILS DE QUARTIERS SONT CRÉÉS

Le Conseil municipal vient de créer cinq Conseils de quartiers qui vous permettent de **formuler des propositions sur la vie de votre quartier et de la commune**. En y participant, vous pourrez rencontrer les habitants de votre quartier et contribuer à l'amélioration du cadre de vie. Chaque Conseil de quartier est animé par un adjoint assisté de plusieurs conseillers municipaux.

Des réunions ont eu lieu fin février, elles ont permis de prendre un premier contact avec les habitants intéressés par ce projet et de lister des questions prioritaires. **Si vous souhaitez participer aux prochaines réunions**, vous pouvez vous inscrire auprès des adjoints par courriel ou téléphoner à la mairie au 02 47 50 67 26.

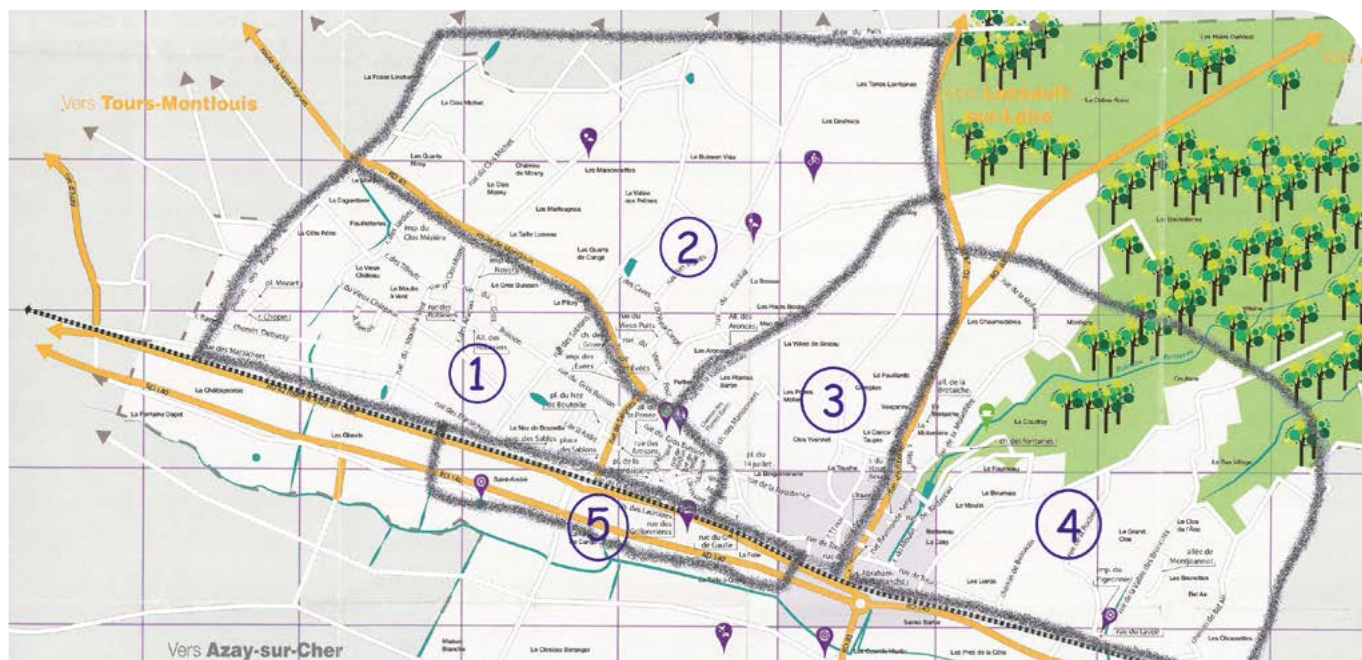
1 > Quartier OUEST : Jean-Marie Lavat, adjoint (jmlavat@orange.fr) avec Michèle Duchesne et Florence Guinaut, élus.

2 > Quartier NORD : Marc Martin, adjoint (Mmartin5.stmartinlebeau@orange.fr) avec René Truet, élu.

3 > Quartier CENTRE : Corinne Jallais, adjointe (cjallais.stmartinlebeau@orange.fr) avec Roseline Dagnas et José Duro, élus.

4 > Quartier EST : Corinne Renouveau, adjointe (crenouveau.stmartinlebeau@orange.fr) avec Philippe Péan et Jean-Michel Uhart, élus.

5 > Quartier SUD : Chantal Renaud, adjointe (crenaud.stmartinlebeau@orange.fr) avec Philippe Courtemanche et Caroline Reverdiau-Mezin, élus.



Vigilance

DÉLINQUANCE EN HAUSSE

Saint-Martin-le-Beau a connu une nette hausse des actes de délinquance en 2014. La gendarmerie a en effet enregistré 66 faits dits de délinquance générale*, soit 12 de plus qu'en 2013 (+22%). Par ailleurs, 29 actes de délinquance de proximité** ont été constatés, soit 3 de plus par rapport à 2013 (+10%). En moyenne, cette recrudescence est plus forte à Saint-Martin-le-Beau que dans la moyenne des 18 communes du ressort de la communauté de brigades

de gendarmerie de Montlouis-sur-Loire / Bléré, où la délinquance progresse d'environ 4%. Cette situation justifie pour la municipalité le recrutement d'un second agent de sécurité municipal. Sur l'ensemble du territoire couvert par notre gendarmerie, les vols de véhicules et pièces détachées sont les délits qui augmentent le plus (+31%). Les cambriolages sont quant à eux à la baisse (-12%). Les accidents de voitures sont également en net recul : 14 ont été constatés

en 2014 au lieu de 20 en 2013. Continuez donc à être prudent.

* La délinquance générale regroupe l'ensemble des atteintes aux biens, aux personnes et les infractions économiques et financières (ex : escroqueries).

** La délinquance de proximité est constituée des vols avec armes dans les lieux publics, des cambriolages, des vols liés à l'automobile et des dégradations graves.



Échanges

PARTICIPEZ AU JUMELAGE AVEC CERVELLÓ (ESPAGNE)

Vous connaissez un jeune âgé de 14 et 17 ans ? Vous pensez qu'il peut être motivé par un échange culturel et par la pratique de la langue espagnole ? Alors sachez que le Comité de Jumelage de St-Martin-Le-Beau avec la ville de Cervelló, près de Barcelone, lui offre la possibilité de participer à une belle aventure.

Voici le programme : du 25 au 30 avril 2015*, la famille du jeune reçoit à Saint-Martin-le-Beau un jeune correspondant espagnol (qui peut être une correspondante bien sûr), et en échange le jeune part chez lui (ou elle) à Cervelló avec les membres du Comité début juillet ou à la Toussaint. Il s'agit d'un excellent moyen d'améliorer son espagnol et une belle opportunité de découvrir la culture catalane.

Pour mémoire, en mai 2014, le Comité de Jumelage a reçu 80 personnes de Cervelló à l'occasion des 25 ans du jumelage. En 2015, de nouveaux

moments de convivialité sont prévus à l'occasion de l'accueil des jeunes de Cervelló avec l'omelette géante le jeudi 30 avril et autour de la traditionnelle paella le dimanche 28 juin 2015.

**Dates en cours de validation*

Contacts : Jean-Pierre Rezé au 02 47 50 20 92 (président du Comité de Jumelage), Sandrine Breton au 02 47 50 23 24 (vice-présidente), ou Chantal Durand (secrétaire) <https://www.facebook.com/jumelage.stmartincervello>



Cette année, la traditionnelle paella du jumelage aura lieu dimanche 28 juin.

Actus municipales



▼ **Bienvenue à nos trois nouveaux agents**
A l'occasion de la cérémonie des vœux, Angélique Delahaye, maire de Saint-Martin-le-Beau, a souhaité la bienvenue à trois nouveaux agents. De

gauche à droite sur la photo se trouvent : **Emily Lévêque remplaçante de la directrice générale des services, Guillaume Dufour agent de sécurité de la voie publique et Isabelle Pais dos Santos agent d'accueil à la mairie.**

▼ **Un nouveau salon de coiffure**
Un nouveau salon de coiffure va prochainement ouvrir au 16 rue de Tours. Sa demande

de permis de construire a été validée par les services compétents avec des observations concernant le stationnement et les obligations d'accessibilité. La municipalité comprend l'inquiétude des salons déjà en place mais rappelle qu'il existe une liberté d'installation. De plus, le potentiel commercial reste important puisque seulement 12% des Martinois fréquentent les salons de la commune.

* Nous rectifions une information erronée indiquée dans le précédent Saint-Martininfos. Les soirées culturelles à l'Auberge de la Treille sont organisées et financées par l'auberge elle-même. Il n'y a pas de partenariat avec la Communauté de Communes Bléré-Val de Cher. N° de téléphone de l'Auberge : 02 47 50 67 17

AGENDA

> 6 mars

Cocktail-conférence avec la romancière Véronique Olmi (Auberge de la Treille*)

> 7 mars

Dîner-concert avec Sandra Dovin (Auberge de la Treille)

> 8 mars

Journée de la femme dîner aux Laurières, 19h30. Réservations au 02 47 50 67 24 ou 02 47 50 60 11

> 13 mars

Cocktail-conférence avec l'écrivain Catherine Hermary-Vieille (Auberge de la Treille)

> 14 mars

Cérémonie des nouveaux arrivants.

Concert de Zangora, au profit de la classe de mer des grandes sections de maternelle.

> 21 mars

Dîner-conférence avec Martial Debriffe (Auberge de la Treille)

> 22 mars **Elections**

> 27 mars

Cocktail-conférence avec l'écrivain Marie-Laure de Cazotte (Auberge de la Treille)

> 29 mars **Elections**

> 4 avril

Loto de l'union sportive du football

> 6 avril

Randonnée de Pâques du Foyer des jeunes

> 10 avril

Cocktail-conférence avec Christophe Ferré (Auberge de la Treille)

> 12 avril

Carnaval des P'tits Martinois

> 16 avril

Repas des aînés du CCAS

> 26 avril

Journée nationale du souvenir de la déportation.

> 30 avril

Omelette géante du Comité de Jumelage avec Cervelló